

Image not found or type unknown



Ma mutuelle me réclame un trop perçu

Par **viatou**, le **23/03/2010** à **10:37**

Bonjour,
Ma mutuelle me réclame la somme de 716 euros qu'elle m'aurait versé par erreur.
Je ne suis plus adhérente de cette mutuelle depuis le 1er janvier 2010. Cette somme m'a été versée en décembre 2009.
J'ai reçu 2 courriers de réclamations (lettre ordinaire, pas de recommandé) à 10 jours d'intervalle et dans le second courrier, menace de contentieux.
Dois-je rembourser cette somme ?
Merci de votre réponse
Sylvia